

HÉLICOPTÈRES - Le Conseil des Etats s'oppose à une limite d'âge à soixante ans des pilotes d'hélicoptère. Réactions de la SHA.

Contre la bureaucratie dans le ciel

Cela s'est joué en mars dernier aux Etats: la Chambre des cantons a traité deux interventions parlementaires d'une importance particulière pour l'industrie suisse de l'hélicoptère: la motion Darbellay, «Renoncer à limiter l'âge des pilotes d'hélicoptère à 60 ans» et la motion Joder, «Soumettre l'exploitation d'hélicoptères en Suisse au droit suisse».

Un obstacle franchi

Le Conseil national a accepté la motion Darbellay par 131:52 voix. Puis, la Commission des transports du Conseil des Etats a également recommandé à son conseil d'approuver cette motion, par 10:0 voix et 2 abs-



Eviter la retraite forcée, inutile, pour les pilotes de plus de soixante ans. Sur cette image, un team en plein vol.

PHOTO: VOLCANO KM PARTNER LTD / SHA

tentions. Le Conseil des Etats l'ayant maintenant l'acceptée à l'unanimité, elle est donc transmise au Conseil fédéral. Par conséquent, ce dernier a le devoir de ne pas mettre en œuvre cette limite d'âge à 60 ans pour les pilotes d'hélicoptères, comme le veut l'EASA.

Pilotes: pas de retraite forcée

«Un obstacle important est ainsi franchi pour la SHA, permettant à long terme à nos pilotes de voler jusqu'à 65 ans, réagit l'association dans un communiqué. La SHA continuera ses efforts pour un recueil de données médicales afin de se rallier avec l'OFAC et une alliance de pays limitrophes et ainsi de réussir à supprimer définitivement cette limite d'âge de la réglementation de l'EASA.» Martin Candinas, conseiller national et président de la Swiss Helicopter Association, se réjouit de cette décision: «Il est primordial que nos pilotes puissent pratiquer leur métier également après avoir atteint les 60 ans - à la condition bien entendu qu'ils soient en forme physiquement et psychologiquement. Des restrictions dues à l'âge pour des pilotes actifs dans le trafic aérien commercial ne se justifient pas médicalement.» Jusqu'ici, l'application de cette réglementation communautaire en Suisse a pu être palliée par le biais de demandes d'exception portant sur deux ans. L'autorisation exceptionnelle actuelle expire à la fin de cette année et doit être impérativement renouvelée cette année encore pour les deux prochaines années. De par cette motion, le Conseil fédéral reçoit un mandat clair afin que nos pilotes ne soient pas obligés à prendre une retraite forcée. La SHA est déçue que le Conseil des Etats rejette la motion Joder «Soumettre l'exploitation d'hélicoptères en Suisse au droit suisse». En dépit de cette décision, les dispositions juridiques de l'EASA restent un problème majeur pour la SHA. Après cette décision négative, la SHA est convaincue que le secteur de l'industrie des hélicoptères doit se rallier avec les groupes de travail de l'EASA, afin de pouvoir influencer les conditions de l'EASA et de pouvoir ainsi freiner les augmentations et les dépenses administratives dues à ces réglementations européennes; ceci toutefois, sans compromettre le niveau de sécurité. SHA

SUISSE-CHINE - Le conseiller fédéral Schneider-Ammann et les responsables de l'usam reçoivent une importante délégation chinoise à la tête de la plus grande association économique du pays.

Renforcer les liens de confiance

Avec 6,4 millions d'entreprises membres, la All China Federation of Industry and Commerce (ACFIC) est la plus grande organisation faîtière de l'économie chinoise. L'usam a reçu récemment à Berne une importante délégation de l'ACFIC pour une visite de travail. Les membres de la

délégation tenaient tout naturellement à faire la connaissance de représentants d'entreprises suisses. Un forum d'affaires offrit aux uns et aux autres cette occasion de nouer ou d'approfondir des contacts existants: des rencontres placées sous la houlette de l'usam et bénéficiant du sou-

tien du SECO, en présence de représentants de l'industrie des machines, de la construction, de l'alimentation, des services financiers et de l'électronique.

Membres de la direction du Parti

Il est compréhensible qu'une telle visite offre également du point de vue de nos visiteurs chinois une occasion de renforcer le lien de confiance qui existe déjà au plan politique. Pour cette raison, la délégation chinoise comprenait des entrepreneurs ainsi que son vice-président exécutif, Quan Zhezhu. Ce dernier appartient au comité central du Parti communiste chinois. Cet organe constitue la direction du Parti, donc l'instance décisionnelle la plus élevée de tout l'Empire du Milieu.

Rencontre politique essentielle

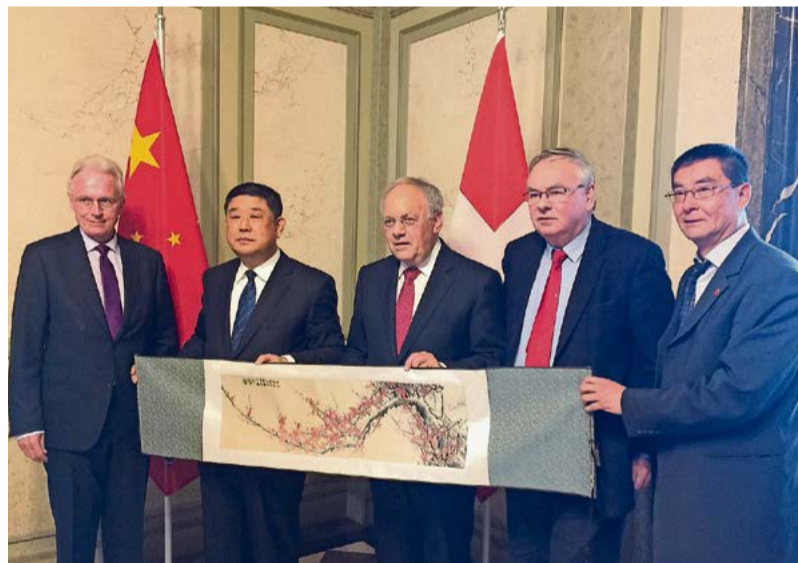
Précisément parce qu'en Chine, l'économie et la politique ne sont pas séparées, la visite était également politique. L'usam a mis sur pied un échange de vues avec le SECO et une rencontre avec le conseiller fédéral Schneider-Ammann. L'occasion de thématiser un certain nombre de

points au sujet des relations bilatérales que les deux pays entretiennent. Depuis l'accord de libre-échange signé en 2014, la Suisse et la Chine veulent approfondir les choses. Il s'agit de mettre en musique l'accord sur les marchandises, de compléter le réseau Renminbi en Suisse par un réseau franc suisse en Chine. Et les deux pays s'efforcent d'aboutir à un accord sur les services. L'usam tient à jouer le rôle de plate-forme pour toutes ces discussions.

Bon pour l'économie et les PME

L'approfondissement des relations avec la Chine constitue pour la Suisse un moyen de se différencier. En dernière analyse, il faut trouver de nouveaux marchés et éviter la trop grande dépendance face à la zone UE. De telles visites sont utiles pour les PME de notre pays. Cultiver les liens politiques permet d'aboutir à des résultats entrepreneuriaux concrets. L'Empire du Milieu comprend plus de 6 millions d'entreprises organisées au sein de l'ACFIC. Autant de partenaires potentiels pour les 300 000 PME suisses.

Henriquet Schneider, di. adj. usam



De g. à dr.: CN Hans-Ulrich Bigler (dir. usam), Quan Zhezhu (vice-prés. ACFIC), CF Johann Schneider-Ammann (Economie), CN Jean-François Rime (prés. usam) et Yang Yumin (dél. usam Chine).

DR

ANNONCE

Concentrez-vous sur le savoir-faire et la qualité. Nous assurons votre entreprise.

Nous proposons des produits d'assurance flexibles pour les petites et moyennes entreprises. En tant qu'entrepreneur, vous le savez bien: le personnel, la technologie, les véhicules, les équipements et les bâtiments peuvent être source de préoccupations. Nos solutions réservées aux PME offrent justement les assurances idéales pour parer à toutes les éventualités. Parlez-en avec votre conseiller de la Vaudoise. Ensemble, nous trouverons la solution idéale.

Heureux. Ensemble.

 **vaudoise**
Assurances